

Conseil d'administration N°1 du 09.02.2023

Présents : Théo Viallard, Gérard Vagnerre, Cécile Guillet, Claude Schmitt, Sébastien Beck, Adrien Garcia, Chloé ROY, Sarah Brean

Excusés : Michelle Pécot, Samuel Gay, Romain Pyszal, Claudie Martinoty, Emmanuelle Cordier.

Absents : Arlette Monier.

Théo rappelle qu'il faut garder à l'esprit de s'écouter les uns, les autres, et de prendre nos décisions en réfléchissant à l'intérêt collectif de la structure.

1. Election des membres du bureau.

Président : Théo Viallard

Vice-président : Romain Pyszal

Trésorière : Cécile Guillet

Trésorier adjoint : Sébastien Beck

Secrétaire : Samuel Gay

Ce bureau est adopté à l'unanimité des présents

Une mise à jour auprès des services préfectoraux est actée.

Cécile s'occupe de contacter Arlette Monier pour lui demander si elle poursuit son aventure au CA suite à ses absences.

2. Montant des dépenses que le bureau peut engager sans l'avis du CA.

Cécile propose que le bureau puisse engager jusqu'à 600euros de dépenses en fonctionnement courant sans avis du CA.

Ce montant est adopté à l'unanimité des présents

3. Cérémonie des 50 ans du club.

Date : Samedi 17 juin

Programme : Animation amicale sur le lac,
Une buvette sera installée,
Invitation des officiels et membre bienfaiteurs du club,
Verre de l'amitié,
Soirée repas sur réservation.

- Retraçage de l'histoire du club :
Gérard contactera Jean-Pierre et Jean-Baptiste afin de construire un visuel retraçant l'histoire du club.
Une tâche fondamentale : Le recensement des anciens membres.
Une invitation, accompagnée d'une réservation à la soirée, est à diffuser.
Théo, Céline et Alain gèrent la réservation des locaux auprès des instances de la base.

- Comité d'organisation :
 - Animation sur la base.
Une équipe se dessine, en sont : Gérard, Jean Pierre, Jean Baptiste, Cécile.
A confirmer : Adrien et Gigi ?
 - Animation sur l'eau.
Claude et Romain.
 - Organisation de la soirée.
Adrien nous confirmera dans la semaine son engagement sur l'organisation de la soirée.

Avis aux volontaires, n'hésitez pas à vous proposer sur ces postes.

4. Travaux du hangar.

Théo a présenté à la mairie un devis concernant l'aménagement du hangar.
Ce devis doit être voté au budget 2023 par l'instance. Nous espérons un retour rapide.

Gérard, Adrien et Claude étudient la mise place d'une serrure à code mécanique (Théo a déjà obtenu l'accord de la mairie).

Un échange avec Didier Martinoty est prévu pour construire des racks extérieurs couverts, voire si possible, fermés.

Un rack à pagaies supplémentaire doit être mis en place dans le hangar, adapté aux pagaies cuillères.

5. Stockage des bateaux personnels au club.

Une discussion a été engagée. Ce stockage peut devenir rapidement un problème.
Pas de décision prise lors de cette séance, mais la réflexion reste ouverte.

6. Coût des sorties.

Les déplacements avec le véhicule du club, voire des véhicules personnels, lorsque le camion est plein ne sont pas pris en charge par le club.

Un tarif a été voté en l'état de l'économie à date. Celui-ci pourrait être révisé le cas échéant.
Les encadrant ne payent pas le déplacement, mais uniquement leurs repas. Le coût du déplacement est réparti sur l'ensemble des autres participants.

La répartition des frais en cas de présence d'un second encadrant ou des péages sont à ventiler par l'organisateur de la sortie.

Il faut privilégier le versement d'un acompte lors de l'inscription à la sortie, quitte à régulariser ensuite.

Cécile (et Sam si besoin) regardent s'il est possible de paramétrer l'outil de paiement en ligne pour que les paiements des sorties soient plus facilement identifiables.

Coût kilométrique des véhicules :

- 0,45 cents/km pour le minibus. Péage en sus.
- 0,35 cents/km pour une voiture. Péage en sus.

En cas d'utilisation du minibus et d'un ou plusieurs véhicules personnels, les coûts sont mutualisés et répartis entre tous les participants pour ne pas créer de différence entre eux.

Ces montants sont adoptés à l'unanimité.

7. Course du Fier.

Initialement, une descente classique, un sprint descente et une animation départementale étaient prévus sur deux jours.

Compte tenu des frais de poste de secours trop élevés, les actions sont concentrées le dimanche 2 avril sous la forme de deux sprints et une animation départementale réservée aux U12 et aux loisirs.

Note : malgré le risque financier (774€ de coût pour une journée du poste de sécurité civile, pris en charge à 50% par le CDCK74, probablement moins de 300€ d'inscriptions, et, au regard du lieu, peu de perspectives de retombées additionnelles), le CA confirme son accord pour l'organisation de cet événement. Claude va tout de même essayer de sécuriser le financement en recherchant un partenaire.

L'emprunt du matériel de chronométrage et des dossards nécessite une récupération sur Lyon entre le 27 et le 31 mars. Le retour à destination du N3 de Vallon Pont d'Arc sera géré par Claude SCHMITT via le club de Chambéry Le Bourget.

Une date de réunion présentant l'organisation et les ressources attendues va être proposée via Doodle.

Lors de cette séance, afin de valider le qui fait quoi, un organigramme sera présenté. Le descriptif des postes, l'accompagnement à leurs mises en œuvre, voire les formations nécessaires seront assurés par Claude SCHMITT.

8. Achat de matériel.

Le matériel s'use, ou, comme les gilets à destination des locations et de l'animation estivale, ceux-ci doivent être remplacés s'ils sont réformés à l'issue des tests annuels.

Sont à commander :

- Pagaies rivières : 6 (4 en 190 cm, 2 en 195cm) Tailles définies par Théo
- Pagaies loisirs : 15
- Jupes loisirs : 10
- Sacs de pointes : Quantité à définir après séance de remise en état des bateaux
- Gilets clubs : 15. Les tailles sont à définir selon la liste des gilets réformés et de la corpulence des licenciés.
- Accastillage des « Sit and Top »Quantité à définir par Romain
- Accastillage des Kayak de mer Quantité à définir par Théo

Cette liste d'achat est validée par le CA

Avis à tous, un coup de main sera le bienvenu pour accompagner Romain et Théo à réaliser les différentes remises en état.

9. Date du prochain CA :Mercredi 15mars à 19h30, confirmation via doodle.

CANOE-KAYAK

Dimanche 2 Avril 2023

**Bassin Départemental de slalom
ZA de Dessus Le Fier
ARGONAY 74**



**DESCENTES REGIONALES DU FIER
DOUBLE SPRINT
et**

Course départementale en bateau de rivière réservée aux U12 et Loisirs



DOUBLE SPRINT REGIONAL SUR LE FIER

DIMANCHE 2 Avril 2023

Le Comité Département de la Haute-Savoie et le club de Canoë-Kayak de Sevrier ont le plaisir d'inviter les descendeurs à deux sprints sur le bassin du Fier à Argonay le dimanche 2 avril.

Une rencontre départementale sera couplée à deux sprints. Amenez les jeunes et les loisirs.
Les règles de sécurité individuelles respecteront le code du sport et le règlement Fédéral descente.
La compétition classique initialement prévue est annulée.

Les participants seront licenciés et posséderont un certificat médical à jour avec la mention :
« Apte à la pratique du Canoë-Kayak en compétition ».

Cette manifestation se déroulera entre 10 H 00 et 16 H 00.
Pendant ce créneau horaire, le bassin sera fermé à la navigation libre et réservé aux courses.

L'organisation postera une équipe de sécurité embarquée le long du tracé.
Une équipe de la Sécurité civile sera présente.

En dehors du créneau horaire de compétition où le bassin sera fermé, la navigation est libre sous la responsabilité des clubs.
Sont possibles :

Les reconnaissances du parcours de course.

La navigation libre entre un départ à Dingy Saint Clair ou au Pont de Naves et l'arrivée au bassin ou au Pont de Brogny.

Difficulté : classe 2/3.

Vigilance sous le Pont d'Onex. Passage libre en rive droite. Des fiches de slalom seront positionnées à l'entrée sous le pont.

Attention : Pendant la compétition, le tronçon de course est fermé. Pour ne pas gêner ni les coureurs, ni le chronométrage, le débarquement est obligatoire en rive droite en amont du bassin avec possibilité de réembarquer après la ligne d'arrivée pour descendre à Brogny sauf pour celles et ceux qui s'arrêtent au bassin naturellement.

Les inscriptions ouvertes dès début mars. Elles sont à traiter en ligne sur le site fédéral.

Accès à la course régionale : <https://www.ffck.org/descente/competitions/calendrier/>

Accès à la course départementale : <http://app.ffck.org/web/calendrier/calendrier.php>

Ne vous trompez pas de course. Il y a 1 course Départementale et 2 courses Régionales et ce n'est pas le même calendrier.

Les engagements pour la course régionale sont de 5 euros par bateau et 3 euros pour la course départementale. Règlement sur place à la remise des dossards. Un chèque de caution est demandé en échange des dossards.

Les dossards seront distribués dimanche de 8 Heures à 9 Heures aux chefs d'équipe et rendus regroupés après la course par les chefs d'équipe.

Le site sera fermé à la circulation et réservé aux véhicules de secours. Le parking compétiteur/visiteurs se trouve à gauche avant le portail du bassin.

Pour les gourmands, sur la navette à la sortie d'Annecy le Vieux en direction de Dingy, une fromagerie et une meilleure boulangerie de France seront ouvertes.



Conditions techniques

ORGANISATION	Canoë-Kayak Club de Sevrier Président : Théo VIALARD Juge Arbitre : Claude SCHMITT Responsable informatique : Sébastien BECK Responsable sécurité : Yann GUILLET
COMPETITION	Régionale
LIEU	ARGONAY HAUTE SAVOIE
RIVIERE	Le Fier
PARCOURS	Parcours Sprint : Bassin départemental de slalom ZA de Dessus Le Fier à ARGONAY Classe : 2/3
CATEGORIES	K1 - K2 - C1 - C2 : U15 à Masters Licence 2023 et Certificat médical à jour sur le site fédéral. Mention « Apte à la pratique du canoë Kayak en compétition »
EAUX VIVES	Dimanche 2 avril 2023 : Horaires modulables selon le nombre d'inscrits. Mise à jour et liste samedi 1er Avril sur site CD74. 10H00 à 11H00 : Manche 1 SPRINT 1 Régional 11H00 à 12H00 : Manche 2 SPRINT 1 Régional 12H00 à 13H00 : Manche 1 Départementale 13H00 à 14H00 : Manche 2 Départementale 14H00 à 15H00 : Manche 1 SPRINT 2 Régional 15H00 à 16H00 : Manche 2 SPRINT 2 Régional
REGLEMENT/SECURITE	Entraînement libre sous la responsabilité des clubs : arrêté du 4 mai 1995 Pendant la rencontre : application du code du sport en dedans et en dehors du parcours de course Sécurité nautique mise en place par l'organisation et présence d'une équipe de la sécurité civile durant la course uniquement En dehors du parcours et sur le tronçon Digny St Clair Brogny, navigation libre sous la responsabilité des clubs
INSCRIPTIONS EN LIGNE UNIQUEMENT	Via le site fédéral rubriques : - Sprints Régionale « Calendrier descente » https://www.ffck.org/descente/competitions/calendrier/ - Rencontre Départementale « Calendrier Général » http://app.ffck.org/web/calendrier/calendrier.php Dernier délai jeudi 30 mars 2023 avant minuit. Mise en ligne des dossards le samedi sur le site CD 74 https://canoekayak74.over-blog.com/ Frais d'inscriptions : 5 € par personne : A régler sur place Chèque de caution « dossard » (10 € par personne ou 50 € pour le forfait club à partir de 5 compétiteurs) libellé à l'ordre de CKCS et remis sur place.
RENSEIGNEMENTS	Président Théo VIALARD : 06 67 36 33 99 Mail Président : theo.viallard@gmail.com R1 Claude SCHMITT : 06 40 17 37 79 Mail R1/ Contact : claud-schmitt@wanadoo.fr Inscriptions : Sahra BREAN Mail : sahra.brean@gmail.com
RESULTATS	Affichage des résultats sur place et sur le Site du CD 74 https://canoekayak74.over-blog.com/ et sur le site Fédéral descente



RENCONTRE DEPARTEMENTALE SUR LE FIER

DIMANCHE 2 Avril 2023

Le Comité Département de la Haute-Savoie et le club de Canoë-Kayak de Sevrier ont le plaisir d'inviter les U12, et les loisirs de tous les âges, à une rencontre sur le bassin du Fier à Argonay le dimanche 2 avril.

Cette rencontre départementale sera couplée à deux sprints régionaux descente.

L'épreuve départementale se déroulera en 2 manches chronométrées avec certainement des bouées directrices.

Les règles de sécurité individuelles respecteront le code du sport.

Les participants évolueront obligatoirement en bateau de rivière. Pas de bateau directeur !

Les participants seront licenciés et posséderont un certificat médical à jour avec la mention :

« Apte à la pratique du Canoë-Kayak en compétition ». En effet, cette épreuve départementale est chronométrée.

Cette manifestation se déroulera entre 10 H 00 et 16 H 00.

Pendant ce créneau horaire, le bassin sera fermé à la navigation libre et réservé aux courses.

L'organisation postera une équipe de sécurité embarquée le long du tracé.

Une équipe de la Sécurité civile sera présente.

En dehors du créneau horaire de compétition où le bassin sera fermé, la navigation est libre sous la responsabilité des clubs.

Sont possibles :

Les reconnaissances du parcours de course.

La navigation libre entre un départ à Dingy Saint Clair ou au Pont de Naves et l'arrivée au bassin ou au Pont de Brogny.

Difficulté : classe 2/3.

Vigilance sous le Pont d'Onex. Passage libre en rive droite. Des fiches de slalom seront positionnées à l'entrée sous le pont.

Attention : Pendant la compétition, le tronçon de course est fermé. Pour ne pas gêner ni les coureurs, ni le chronométrage, le débarquement est obligatoire en rive droite en amont du bassin avec possibilité de réembarquer après la ligne d'arrivée pour descendre à Brogny sauf pour celles et ceux qui s'arrêtent au bassin naturellement.

Les inscriptions ouvertes dès début mars. Elles sont à traiter en ligne sur le site fédéral.

Accès à la course départementale : <http://app.ffck.org/web/calendrier/calendrier.php>

Ne vous trompez pas de course. Il y a 1 course Départementale et 2 courses Régionales et ce n'est pas le même calendrier.

Les engagements pour la course départementale sont de 3 euros par bateau et à régler sur place à la remise des dossards.

Un chèque de caution est demandé en échange des dossards.

Les dossards seront distribués dimanche à 9 Heures aux chefs d'équipe et rendus regroupés après la course par les chefs d'équipe.

Le site sera fermé à la circulation et réservé aux véhicules de secours. Le parking coureurs/Visiteurs se situe à gauche avant le portail du bassin.

Pour les gourmands, sur la navette à la sortie d'Annecy le Vieux en direction de Dingy, une fromagerie et une meilleure boulangerie de France seront ouvertes.



Conditions techniques

ORGANISATION	Canoë-Kayak Club de Sevrier Président : Théo VIALARD R1 / Contact : Claude SCHMITT Responsable informatique : Sébastien BECK Responsable sécurité : Yann GUILLET
COMPETITION	Départementale
LIEU	ARGONAY HAUTE SAVOIE
RIVIERE	Le Fier
PARCOURS	Parcours Sprint : Bassin départemental de slalom ZA de Dessus Le Fier à ARGONAY Classe : 2/3
CATEGORIES	K1 – C1 : U12 et Loisirs Tous les âges ! Embarcation bateau de rivière obligatoire, pas de bateau directeur. Licence 2023 et Certificat médical à jour sur le site fédéral ; Mention « Apte à la pratique du canoë Kayak en compétition »
EAUX VIVES	Dimanche 2 avril 2023 : Horaires modulables selon le nombre d'inscrits. Mise à jour et liste samedi 1er Avril sur site CD74. 10H00 à 11H00 : Manche 1 SPRINT 1 Régional 11H00 à 12H00 : Manche 2 SPRINT 1 Régional 12H00 à 13H00 : Manche 1 Départementale 13H00 à 14H00 : Manche 2 Départementale 14H00 à 15H00 : Manche 1 SPRINT 2 Régional 15H00 à 16H00 : Manche 2 SPRINT 2 Régional
REGLEMENT/SECURITE	Entraînement libre sous la responsabilité des clubs : arrêté du 4 mai 1995 Pendant la rencontre : application du code du sport en dedans et en dehors du parcours de course Sécurité nautique mise en place par l'organisation et présence d'une équipe de la sécurité civile durant la course uniquement En dehors du parcours et sur le tronçon Digny St Clair Brogny, navigation libre sous la responsabilité des clubs
INSCRIPTIONS EN LIGNE UNIQUEMENT	Via le site fédéral rubrique « Calendrier Général » http://app.ffck.org/web/calendrier/calendrier.php Dernier délai jeudi 30 mars 2023 avant minuit. Mise en ligne des dossards samedi sur le site CD 74 Frais d'inscriptions : 3 € par personne : A régler sur place Chèque de caution « dossard » (10 € par personne ou 50 € pour le forfait club à partir de 5 compétiteurs) libellé à l'ordre de CKCS et remis sur place.
RENSEIGNEMENTS	Président Théo VIALARD : 06 67 36 33 99 Mail Président : theo.viallard@gmail.com R1 Claude SCHMITT : 06 40 17 37 79 Mail R1 : claud-schmitt@wanadoo.fr Inscription : Sahra BREAN Mail : sahra.brean@gmail.com
RESULTATS	Affichage des résultats sur place et sur le Site du CD 74 https://canoekayak74.over-blog.com/ et sur le site Fédéral descente

